Forum régional sur le
développement social
de l'Île de Montréal

Rapport d'activités 2015-2016

Notre historique

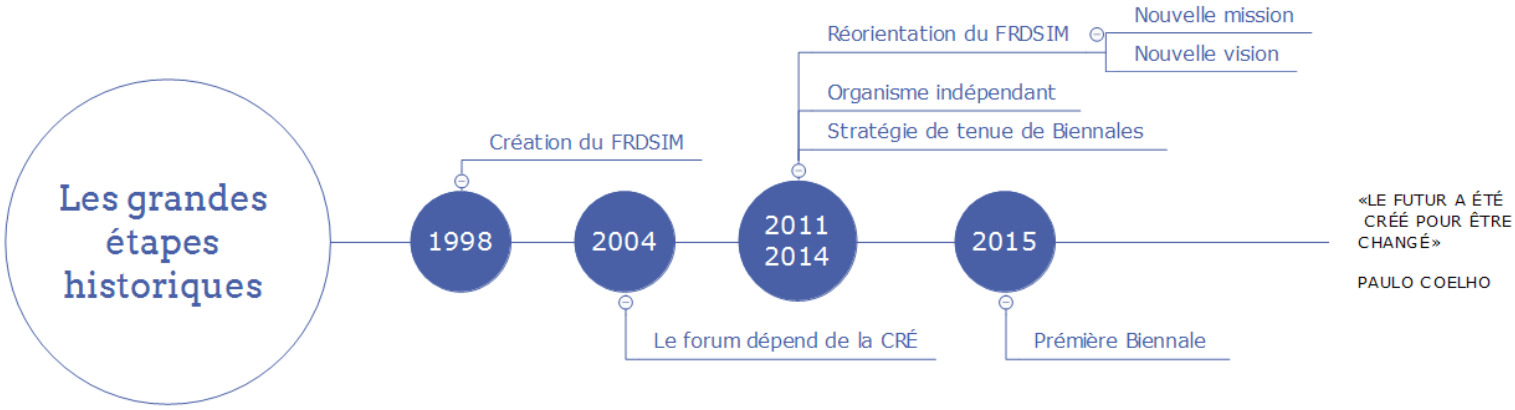

Le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal (FRDSÎM) est né en 1998, suite aux forums locaux sur le développement social qui se sont déroulés partout au Québec. Sous l'égide du Conseil Régional de Développement de l'île de Montréal (CRDÎM) au départ, le FRDSÎM se retrouve chapeauté par la Conférence Régionale des Élus (CRÉ) de Montréal à partir de 2004.

En 2011, constatant une certaine démobilisation parmi ses membres, le FRDSÎM les consulte pour connaître leurs souhaits et leurs intentions face à l'action de l'instance de concertation. Les résultats de cette consultation et des discussions au sein du conseil d'administration du FRDSÎM, mèneront à revoir la mission, la vision, les stratégies et les règlements généraux.

En 2012, d'un commun accord avec la CRÉ, il est convenu que le FRDSÎM devienne une organisation indépendante, afin de pouvoir bénéficier de toute la marge de manœuvre nécessaire à son action.

Ainsi, en septembre 2012, lors d'une assemblée spéciale, on adopte le nouvel énoncé de mission et de vision, ainsi que les nouveaux règlements généraux du FRDSÎM, qui sera dorénavant une organisation autonome.

En 2015, le Forum organise la première édition de la *Biennale sur le développement social de l'île de Montréal.* Cette grande réussite jette les bases du travail du Forum pour les années à venir…

Notre mission

Le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal est un espace de dialogue qui mobilise et rassemble les acteurs régionaux et nationaux en développement social de l'île de Montréal. Sa mission est de réfléchir, d'échanger, de promouvoir et de faire progresser le développement social sur l'île de Montréal.

Notre vision

Le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal considère que le développement social est à la base de l'amélioration des conditions et du cadre de vie des individus et des collectivités. Il estime que le développement social doit être une composante intrinsèque du plein développement de Montréal.

Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et, d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de la justice sociale.1

Nos objets

- Promouvoir le développement social sur l'île de Montréal en vue d'améliorer les conditions et la qualité de vie des personnes et la capacité d'agir des communautés;
- Mobiliser et regrouper les acteurs régionaux et nationaux intéressés au développement social de l'île de Montréal;

[1] Définition inspirée de : Conseil de la santé et du bien-être (1997); *Forum sur le développement social : Présentation de la démarche*; Gouvernement du Québec, page 6

- Mener des activités visant le partage des informations et la diffusion des connaissances en développement social;
- Développer et mettre en œuvre toute autre stratégie pertinente à la réalisation de la mission;
- Demander, recevoir et administrer des fonds, legs, subventions et contributions de même nature, en argent, valeurs mobilières et immobilières.

Notre territoire

Le mot du conseil d'administration

Que de travail réalisé pour mener à bien la première *Biennale sur le développement social de l'île de Montréal* au printemps 2015! Ce fut une grande réussite et il est important d'œuvrer aux suites de cette belle rencontre.

Les démarches de recrutement d'une permanence au Forum suite au départ de l'ancienne coordonnatrice, ont pris plus de temps que nous l'aurions voulu, ce qui explique certains délais de réalisation pour cette année.

Cependant, des actions importantes ont été menées, comme la rencontre des membres à l'hiver 2016, qui aura permis de flécher les actions du Forum vers 3 stratégies globales que sont :

- Contribuer à mettre en place une politique montréalaise de développement social :
- Documenter le développement social;
- Communiquer le développement social.

Le Forum n'a pas été, comme d'autres acteurs, durement touché par la disparition des Conférences régionales des élus qui finançaient une grande partie des organismes régionaux en développement social. C'est une très bonne nouvelle qu'il faut souligner mais néanmoins, le financement de nos activités reste une préoccupation de tous les instants.

Les mois à venir seront très importants pour nous, avec les travaux liés la mise en place d'une politique de développement social à Montréal, ou le rôle que jouera Montréal en matière de développement social, dans le cadre du statut de métropole notamment. Plus que jamais, il sera primordial de veiller à l'arrimage des différentes initiatives en développement social à Montréal!

Nathalie Fortin, présidente, au nom du conseil d'administration du FRDSÎM

Les membres du conseil d'administration

Présidente
Nathalie Fortin, Coalition montréalaise des tables de quartier

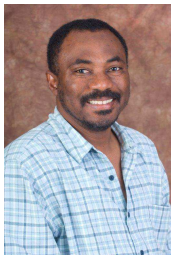

Secrétaire-trésorier
Rouzier Métellus, Office municipal d'habitation de Montréal

Administratrice
Liette Bernier, Direction de santé publique de Montréal, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS-CSÎM)

Administratrice
Dominique Daigneault, Conseil central du Montréal Métropolitain-CSN

Administratrice
Coralie Deny, Conseil régional de l'environnement de Montréal

Administratrice
France Noël, Emploi-Québec, direction régionale de l'Île de Montréal

Administrateur
Mario Régis, Centraide du Grand Montréal

Observateur:
Jacques Savard, Ville de Montréal-Direction de la diversité sociale

Ont quitté le conseil d'administration en cours d'année :
Manon Perron, Vice présidente (démission en cours d'année)
Marie-Martine Fortier, administratrice (fin de mandat)
Lyne Poitras, administratrice (fin de mandat)

Un très grand merci à toutes et tous pour votre engagement bénévole pour le Forum!!

Nos 45 membres

Un très grand merci à tous nos membres pour leur implication active dans la vie de notre organisme. Vous êtes la force du FRDSÎM!!

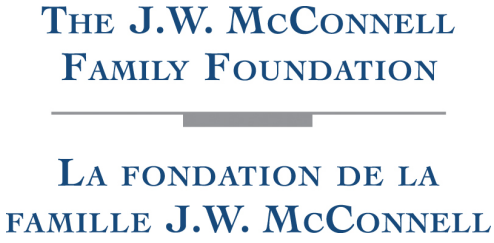

Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal

Office municipal d'habitation de Montréal

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Développement urbain

Regroupement des Aidante et Aidants Naturels de Montréal

REGROUPEMENT des CENTRES de la PETITE ENFANCE de L'ÎLE de MONTRÉAL

Regroupement des éco quartiers

REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE PROMOTION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

REGROUPEMENT INTERSECTORIEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL

ROCLD
REGROUPEMENT DES ORGANISME COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS DE LUTTE AU DÉCROCHAGE

Réseau réussite Montréal

Des moyens simples, esthétiques et abordables pour aménager un monde sans obstacles.
SOCIÉTÉ LOGIQUE
consultation en aménagement et promotion du concept d'accessibilité universelle

Sam
SUICIDE ACTION MONTRÉAL

SFPQ
SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE DU QUÉBEC

table de concertation
des organismes au service
des personnes réfugiées et immigrantes
tcri

Table de concertation sur la
faim
et le développement social
du Montréal métropolitain

Table des
groupes de femmes
de Montréal

Diversité sociale
et sports
Montréal

Rappel des priorités pour 2015-2016

1. Procéder à l'embauche d'une ressource pour coordonner le FRDSÎM

2. Consolider le financement du FRDSÎM

3. Susciter l'adhésion de nouveaux membres au FRDSÎM

4. Accroître la visibilité du FRDSÎM

5. Assurer les représentations nécessaires à la progression du FRDSÎM

6. Faire valoir l'importance du développement social pour l'avenir de Montréal

7. Élaborer et déployer le plan de mise en œuvre des suites de la Biennale 2015

8. Esquisser de façon collective les objectifs de la Biennale 2017 et élaborer un plan d'action en conséquence

Bilan 2015-2016

1. Procéder à l'embauche d'une ressource pour coordonner le FRDSÎM

Après le départ de la coordonnatrice en poste et pour mener à bien la tenue de la première *Biennale sur le développement social de l'île de Montréal*, le Forum a dû faire appel à une aide extérieure. Il a sous-traité à Dynamo une partie de la préparation de la *Biennale*.

Deux rondes de recrutement ont dû être menées pour trouver le candidat qui réunisse, aux yeux des membres du conseil d'administration, les compétences et l'état d'esprit nécessaires pour s'épanouir dans un tel poste.

En novembre 2015, Jérôme Maurice entre en poste en tant que coordonnateur.

2. Consolider le financement du FRDSÎM

En 2015, suite à l'annonce de la disparition des CRÉ, la Fondation Chagnon a pris l'engagement de soutenir les démarches régionales en développement social à travers le Québec. C'est dans ce cadre que le FRDSÎM, étant la démarche régionale en développement social de la région de Montréal reconnue par les acteurs montréalais, a sollicité et s'est vu octroyer un financement de 60 000$ pour l'exercice financier 2016-2017.

3. Susciter l'adhésion de nouveaux membres au FRDSÎM

De par sa mission même, le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal se veut un espace de dialogue qui mobilise et rassemble les acteurs régionaux ou nationaux de l'île de Montréal. Il est donc important de tout mettre en œuvre pour compter un maximum de membres. Après le succès de la première édition de la *Biennale sur le développement social de l'Île de Montréal,* et l'arrivée au sein du Forum d'une nouvelle ressource à temps plein, de nombreuses relances ont été faites auprès des organismes susceptibles d'être membres du Forum.

Ainsi le membership est passé en un an de 30 à 45 membres!

4. Accroître la visibilité du FRDSÎM

Du fait de l'arrivée tardive dans l'année d'une ressource à temps plein, la mise en place des actions « post-biennale » a été priorisée. La visibilité du Forum a tout de même été augmentée par les différentes représentations mentionnées ci-dessous. Il conviendra de multiplier encore ces occasions de faire connaître le FRDSÎM, ce qui est aussi une des stratégies à mettre en œuvre pour augmenter le membership. De plus, puisqu'une des stratégies globales retenues par les membres a pour objet la communication du développement social, cette question de la visibilité du développement social d'une part, et du FRDSÎM d'autre part, sera au cœur de nos préoccupations de l'année à venir.

5. Assurer les représentations nécessaires à la progression du FRDSÎM

Les membres du conseil d'administration ainsi que la permanence ont représenté le Forum à de nombreuses reprises durant cette année, soit pour promouvoir l'organisation ou pour promouvoir le développement social.

Citons par exemple :

- Participation au mouvement *Je fais MTL*
- Présence sur le Conseil ADN de *Je fais MTL*
- Participation aux activités du Réseau Québécois de Développement social (RQDS)
- Présence sur le conseil d'administration de Concertation Montréal
- Présence au comité de pilotage de la démarche **«** Ensemble vers une politique en développement social à Montréal **»** de la Ville de Montréal
- Présence à diverses activités du Chantier de l'économie sociale
- Soutien à l'organisation du Forum Social Mondial 2016
- Présentation du FRDSÎM et des résultats de la *Biennale 2015* au Forum des intervenants municipaux en développement social
- Participation au lancement du portrait « Signes vitaux 2015 » de la Fondation du Grand Montréal
- Participation à un groupe de discussions de la Fondation McConnell, dans le cadre de l'initiative *Montréal en transformation* (devenue *Amplifier Montréal*)
- Rencontres avec des chercheurs de l'Université McGill concernant le développement d'un sondage sur le bien-être auprès des Montréalais
- Participation à trois rencontres de consultation, en vue de l'élaboration du prochain plan de développement durable, 2016-2020, de la collectivité montréalaise

Il est important que ces représentations s'intensifient dans les mois et années à venir.

6. Faire valoir l'importance du développement social pour l'avenir de Montréal

Après l'annonce, lors de la clôture de la *Biennale 2015*, par Mme Monique Vallée, responsable du développement social au Comité exécutif de la Ville de Montréal, de la prochaine mise en place d'une politique de développement social à Montréal, les travaux concrets ont démarré. Cette future politique, dont le lancement est prévu à l'automne 2017, sera l'occasion de faire du développement social un facteur majeur du développement de l'île de Montréal. Dans le cadre de l'éventuel nouveau statut de Métropole de Montréal, l'enjeu de défense d'une vision intégrée et globale du développement social, prend toute son importance.

7. Élaborer et déployer le plan de mise en œuvre des suites de la Biennale 2015

Au printemps 2016, pour tirer profit des riches retombées de la *Biennale*, les membres du conseil d'administration ont mené une réflexion sur les suites à donner aux travaux de cet événement. Pour en faire part aux membres, une réunion s'est tenue le 25 février 2016. Il en est ressorti les 3 stratégies globales mentionnées dans le tableau ci-dessous.

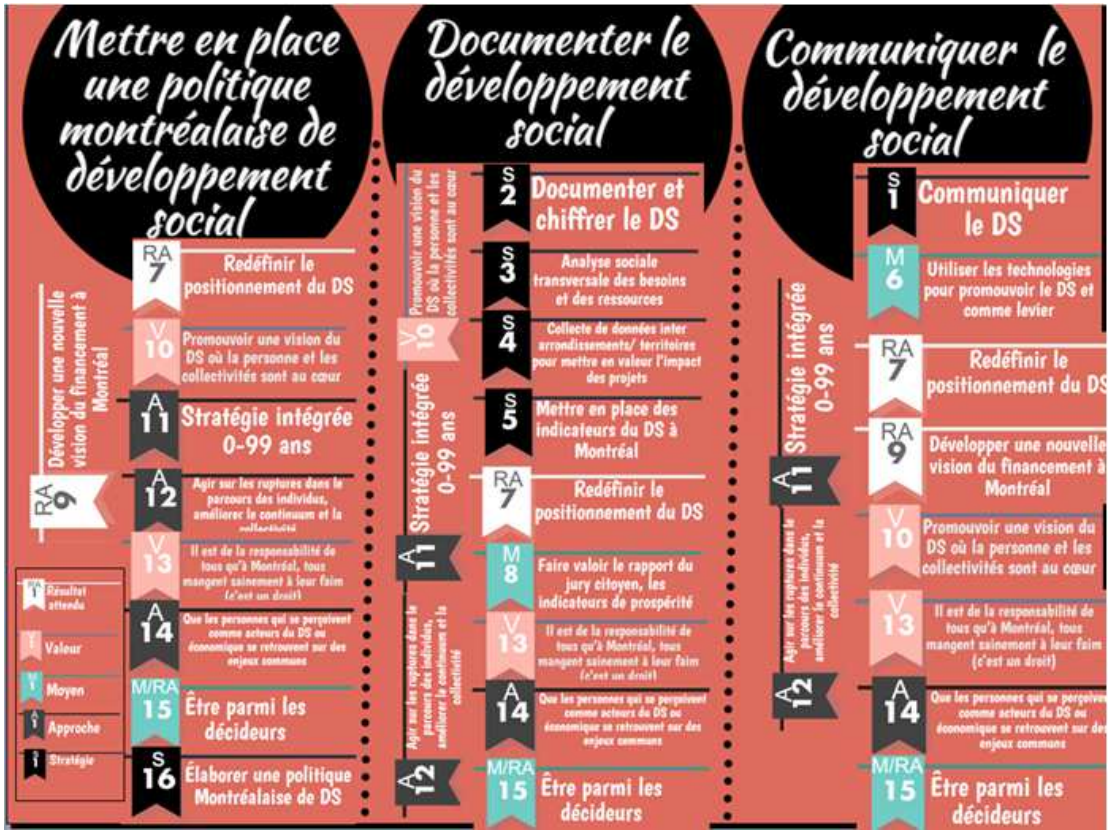

Par la suite, de nouveaux travaux ont été initiés pour chacune des trois stratégies globales, que ce soit la présence du Forum au comité de pilotage de la démarche de mise en place d'une politique de développement social à Montréal, ou la tenue de deux comités de travail pour les deux stratégies globales que sont « Communiquer le développement social » ou « Documenter le développement social ».

8. Esquisser de façon collective les objectifs de la *Biennale* 2017 et élaborer un plan d'action en conséquence

Ce point a été trop peu engagé en 2015-2016. Il conviendra de mettre les bouchées doubles dès le printemps 2016 pour préparer la deuxième édition de la *Biennale*.

Nos priorités en 2016-2017

1. Suivre les travaux de la création d'une politique montréalaise en développement social

2. Produire un rapport dans le cadre de la consultation publique à venir relativement à la mise en place d'une politique montréalaise en développement social

3. Mener à bien les travaux des comités de travail « Documenter le développement social » et « Communiquer le développement social »

4. Procéder à l'embauche d'une ressource à temps partiel pour aider au travail administratif et de communication du FRDSÎM

5. Préparer la tenue de la deuxième édition de la *Biennale sur le développement social de l'île de Montréal* en 2017

6. Maintenir les efforts de développement du membership du FRDSÎM et mettre en place une stratégie de communication interne vers nos membres

Nos partenaires financiers en 2015-2016

Un énorme merci pour leur soutien à

Centraide du Grand Montréal

Fondation Lucie et André Chagnon

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Québec

Montréal

Nos états financiers

APSV
comptables professionnels agréés inc.

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2016

7200 Hutchison, bur. 200 Montréal (QC) H2R 1Z2 T 514 419 3939 F 514 419 3941 apsv.ca

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2016

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-9

APSV
comptables professionnels agréés inc.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

7200 Hutchison, bur. 200 Montréal (QC) H3N 1Z2 T 514.419.3939 F 514.419.3941 apsv.ca

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

APSV comptables professionnels agréés inc.

APSV comptables professionnels agréés inc.[1]

Montréal, le 3 juin 2016

[1] Par Caroline Pombert, CPA auditrice, CA

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

RÉSULTATS ET ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016 $	2015 $
PRODUITS		
Centraide	29 400	29 400
Fondation Lucie et André Chagnon	25 000	27 800
Ville de Montréal		
Apports en services - loyer et services divers	15 000	12 000
Alliance pour la solidarité	-	25 000
Fonds d'Initiative et de Rayonnement de la Métropole (FIRM)	15 000	-
Contributions pour la biennale	12 805	-
Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	12 000	14 000
Fondation du Grand Montréal	10 000	-
Conseil Central du Montréal Métropolitain	3 000	-
Autres	1 572	33
Contribution député Rosemont	-	500
Conférence régionale des élus de Montréal	-	20 540
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	-	3 000
Caisse d'économie solidaire Desjardins	-	2 000
	123 777	134 273
CHARGES		
Honoraires professionnels	36 905	55 682
Activités de consultation	31 405	10 559
Salaires et charges sociales	22 605	43 474
Loyer et services divers	15 000	12 034
Frais bancaires	1 880	678
Taxes non récupérables	1 874	1 154
Assurances	1 574	1 015
Déplacements, représentation et réunions	459	507
Frais de bureau	308	56
Télécommunications	250	649
Cotisations et abonnements	74	-
Honoraires d'administration	37	78
Publicité et promotion	-	1 685
	112 371	127 571
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	11 406	6 702
ACTIF NET AU DÉBUT	28 790	22 088
ACTIF NET À LA FIN	40 196	28 790

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

BILAN

AU 31 MARS 2016

	2016	2015
	$	$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	35 563	16 243
Débiteurs (note 3)	6 439	30 439
Frais payés d'avance	538	1 530
	42 540	48 212
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	2 344	19 422
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	40 196	28 790
	42 540	48 212

APPROUVÉ

_____

_____

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016 $	2015 $
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	11 406	6 702
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	24 000	(25 397)
Frais payés d'avance	992	10 617
Créditeurs	(17 078)	18 645
Apports reportés	-	(12 800)
	7 914	(8 935)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	19 320	(2 233)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	16 243	18 476
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	35 563	16 243

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL est un organisme à but non lucratif, constitué en date du 21 octobre 1997 selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants:

promouvoir le développement social sur l'île de Montréal en vue d'améliorer les conditions et qualité de vie des personnes et la capacité d'agir des communautés;

mobiliser et regrouper les acteurs régionaux et nationaux intéressés au développement social de l'île de Montréal;

mener des activités visant le partage des informations et la diffusion des connaissances en développement social;

développer et mettre en œuvre toute autre stratégie pertinente à la réalisation de la mission;

demander, recevoir et administrer des fonds, legs, subventions et contributions de même nature, en argent, valeurs mobilières et immobilières.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

Suite à une entente intervenue avec la Ville de Montréal, l'organisme bénéficie d'espaces à titre gratuit et de certains services connexes. La contribution est comptabilisée dans les résultats à titre de charges de loyer et services, selon l'évaluation fournie par la Ville de Montréal.

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

L'oganisme dispose d'une limite de crédit de 3 000 $ sur carte de crédit, portant intérêt au taux de 11,2 %.

3- DÉBITEURS

	2016	2015
	$	$
Subventions à recevoir	4 500	29 000
Taxes à la consommation	1 874	1 439
Autre somme à recevoir	65	-
	6 439	30 439

4- CRÉDITEURS

	2016	2015
	$	$
Salaire et vacances à payer	2 061	923
Fournisseurs et frais courus	283	18 499
	2 344	19 422

5- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses débiteurs. Il les évalue de façon continue sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Forum Régional sur le Développement Social de l'Île de Montréal

801, rue brennan, 5ème étage
Montréal, Qc H3C 0G4

/forumregionalmtl

/FRDSIM

/FRDSIM